



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

Communiqué de presse

Le Grand Conseil s'obstine dans sa politique de l'autruche

Au grand regret du Groupe UDC, le parlement vaudois refuse l'entrée en matière pour sa demande d'instigation d'une commission d'enquête parlementaire qui aurait permis de relever les graves dysfonctionnements dans les pénitenciers du canton et d'y remédier dans les plus brefs délais.

Alors qu'une CEP, comme demandée par l'UDC, aurait été opérationnelle très rapidement et aurait déposé ses conclusions cette année encore, la majorité du parlement préfère se voiler la face et attendre d'hypothétiques réponses du Conseil d'Etat aux différentes interventions déposées en plénum, interventions pour lesquelles le Conseil d'Etat s'accorde le droit de répondre plusieurs années plus tard.

En effet, en plus de l'unanimité du Groupe UDC, seule une partie du PLR s'est montrée pragmatique en soutenant une CEP qui se trouvait être le seul moyen efficace de faire la lumière sur la situation explosive qui règne au sein du système pénitentiaire vaudois. Si la totalité des députés a reconnu des dysfonctionnements graves et divers du service de Madame la conseillère d'Etat Béatrice Métraux, la grande majorité (82 voix contre, 45 pour et 10 abstentions) refuse de doter notre canton des moyens de mener une enquête poussée et globale du système carcéral actuel.

La requête de l'UDC bien que refusée aura permis de mettre en avant toute la problématique des prisons vaudoises. Le parti refuse cependant de rester les bras croisés alors qu'il en va de la sécurité de nos concitoyens. Il est inadmissible que, faute de place, de nombreux criminels soient relaxés ou que des employés n'aient pas la possibilité d'exercer leur profession dans la sérénité et en toute sécurité. Aussi, les démissions de plusieurs directeurs de prisons au cours des dernières années témoignent également d'un problème profond qu'il va falloir résoudre.

Le Groupe UDC a donc déposé aujourd'hui une résolution urgente demandant la création de places de détention et de postes de travail pour du personnel pénitentiaire. Le parti s'engage à continuer son combat pour l'assainissement de notre système carcéral et la sécurité de nos concitoyennes et concitoyens.

Union démocratique du centre du canton de Vaud

Lausanne, le 30 janvier 2018

Philippe Jobin, chef du groupe UDC au Grand Conseil
Jacques Nicolet, conseiller national, président de l'UDC Vaud
Kevin Crausaz, secrétaire général de l'UDC Vaud